

Collège de médecine de premier recours: rapport annuel 2004

Marc Müller

Généralités

2004 entrera dans l'histoire comme l'année où les médias – malheureusement pas encore les politiciens – ont remarqué que les soins de premier recours ne seront plus assurés à moyen terme, au moins dans les régions périphériques, si on ne réussit pas à reconstruire une image professionnelle du médecin de premier recours plus attrayante. Le collège de médecine de premier recours a participé activement à cette prise de conscience. L'adéquation de notre profil professionnel aux exigences mouvantes de notre temps constitue maintenant une tâche essentielle et prioritaire du CMPR. Nous, médecins de premier recours, devons prendre nous-mêmes la peine d'éveiller la curiosité des gymnasiens par une meilleure information. Par notre engagement auprès des étudiants en médecine, nous pouvons susciter un élan pour notre profession intéressante et variée. Notre engagement est nécessaire pour offrir à chaque futur médecin de premier recours la possibilité d'apprendre la médecine de premier recours dans le cadre d'une période d'assistantat au cabinet médical. Last but not least, nous devons ajuster nos formes de pratique de telle sorte qu'en dépit des priorités en constante mutation, les collègues qui nous suivent puissent, dans leur calendrier de vie, envisager de devenir actifs comme médecin de premier recours. Nous sommes convaincus qu'à l'avenir aussi, le médecin de famille sera le pivot et le point d'angle du système de santé, mais nous devons nous-mêmes dresser et ancrer ces «piliers»!

Conseil de fondation

Daniel Gremmelmeier, qui a durant toute l'année représenté la faculté de médecine de l'Université de Bâle en remplacement du Prof. Gyr qui s'est retiré fin 2003, a mis avant tout l'accent dans le domaine de la recherche; un chaleureux merci! Malheureusement, le successeur définitif de Niklaus Gyr n'est pas encore nommé; le directeur par intérim de la policlinique médicale de Bâle, le prof. E. Battagay, est aussi notre partenaire correspondant. Au congrès SSMG 2004, Andrea Müller a quitté le comité de la SSMG et transmis son mandat au Conseil de fondation à François Héritier. Sans faire de bruit inutile, Andrea s'est activement employée à garder vive l'attention du comité de la SSMG pour les sollicitations du CMPR; elle a assumé avec charme et compétence le difficile devoir de servir en même temps deux seigneurs. Nous lui adressons également nos plus vifs remerciements. François Héritier, un analyste précis, renforce avec beaucoup d'élan et d'esprit la fraction romande du Conseil de fondation: cordiale bienvenue!

A côté des divers thèmes et tâches énumérés plus loin, le Conseil de fondation s'est intensivement occupé à préciser le futur cap du CMPR. Sur la base des réflexions de la séance en conclave de janvier, nous avons agencé les thèmes et tâches actuels et aussi essayé de définir de nouveaux champs d'action. Sous la devise «club de débats» ou «association qui a du punch», nous avons constaté qu'avec une force de travail accrue (secrétaire général), nos tâches et exigences ont aussi immédiatement pris de l'ampleur. Il est donc indispensable de définir clairement dans tous les domaines quelles sont nos tâches essentielles et selon quel enchaînement nous voulons engager nos forces.

Les praticiens au conseil de fondation ont apparemment de la peine surtout à sépa-

rer les tâches stratégiques de leur réalisation opérationnelle et ici il faut absolument une meilleure déconcentration des processus. Il est aussi important de porter le souci de nos ressources financières; là, nous dépendons trop presque exclusivement du produit de nos cours de formation continue. En reprenant toujours de nouvelles tâches des sociétés de discipline, nous devons aussi trouver avec ces dernières de nouvelles voies de financement.

Session en conclave

Les 23 et 24 janvier, nous avons tenu une nouvelle séance en conclave à Grindelwald. Nous y avons élaboré deux thèmes principaux:

D'abord, nous nous sommes efforcés d'établir, à l'attention des décideurs et du public, un argumentaire illustrant la nécessité et la place de la médecine de premier recours. La médecine de premier recours se trouve à un carrefour dans le cadre des bouleversements paradigmatiques du système de santé. Le statut et le rôle du médecin de premier recours sont de plus en plus remis en question. Nous devons utiliser ce fait pour adapter notre profil professionnel à la nouvelle donne. Mais les valeurs fondamentales et les priorités de la génération de nos successeurs se modifient en direction de la sécurité matérielle et de la liberté individuelle. Cela a des effets directs sur les futurs systèmes de soins et formes de pratique. Il s'agit d'abord d'accomplir un travail interne d'intégration de ces tendances; les médecins de premier recours doivent eux-mêmes être rendus capables de ces restructurations; notre relève doit être informée, motivée et impliquée. La devise doit être action proactive plutôt que protection réactive; c'est à nous-mêmes de bâtir notre avenir. Cette atti-

tude a déjà porté des fruits au cours de l'année 2004 et les médias ainsi que les premiers politiciens, encore isolés, commencent à recevoir le message.

La seconde partie de la session fut consacrée à la formation continue. La formation continue obligatoire est du domaine des sociétés de discipline médicale. Pour le domaine de la formation continue permettant le maintien des droits acquis dans le cadre du Tarmed, il existe cependant de nombreux recoupements quant aux besoins des sociétés de discipline de médecine de premier recours. Il est par conséquent logique de favoriser ici une intense collaboration. Pratiquement, nous avons réussi à convenir d'une collaboration approfondie dans les domaines pédiatrie, gynécologie, psychiatrie et gériatrie, et à mettre sur pied des groupes de travail correspondants. Comme premier succès de cette entreprise, des modules de formation continue correspondants seront offerts aux congrès annuels du CMPR, de la SSMI et de la SSMG, et la SSP (Société suisse de pédiatrie) a ouvert ses cours de formation continue aux autres médecins de premier recours.

Projets et groupes de travail

Formation prégraduée et postgraduée

A côté de sa collaboration aux projets assistantat au cabinet médical et gestion du cabinet médical, le groupe de travail a pour la septième fois organisé, le 24 avril sur le lac de Bière, un séminaire de médecine de premier recours pour les médecins assistants, avec un record de participation. Les thèmes autour de l'ouverture d'un cabinet médical ont rencontré un grand écho. Pour la septième fois aussi, la rencontre des médecins enseignants a eu lieu, le 27 mai à Macolin. Elle était cette année placée sous la direction de la FIAM Berne, et consacrée au thème «construire un curriculum», en prenant particulièrement en compte l'introduction du modèle de Bologne. Un thème principal du groupe de travail reste l'encouragement à la médecine de premier recours durant les études de médecine. Pour cette raison, le groupe a préparé une lettre à la CIMS,

par laquelle les sociétés de discipline médicale de premier recours affiliées au CMPR ont manifesté leur vœu d'une coopération accrue à l'application et à l'exécution de la réforme actuelle des professions médicales. Cette lettre a entre autres incité les sociétés de discipline médicale de premier recours à participer à l'audition organisée par la Commission pour la sécurité sociale et la santé du Conseil national.

Assistanat au cabinet médical

Patricia Iseli, représentante de l'ASMAC au sein du board, a été remplacée par la nouvelle déléguée Susi Stöhr. Assumant de nouvelles tâches au sein du comité de la SSMI, son représentant Beat Rössler a également été remplacé et son siège a été dévolu à Jürg Pfisterer. Pour la fin 2004, on a procédé à une nouvelle évaluation du projet assistantat au cabinet médical, dont l'exécution a été confiée à Mme Sabine Feller, qui a succédé à Peter Schläppi comme collaboratrice à l'Institut für medizinische Lehre (anciennement IAWF). Le rapport sera publié en 2005 dans le Bulletin des médecins suisses (en allemand déjà paru dans le numéro 19). Les stages d'assistantat au cabinet médical ont augmenté aussi bien en fréquence qu'en durée individuelle et l'évaluation tant par les assistants que les maîtres de stage ont à nouveau montré des chiffres de haute valeur. Les assistants continuent en effet à considérer l'assistantat au cabinet médical comme «la période la plus riche de leur formation». En raison de la demande en constante augmentation, nous arriverons dans un à deux ans à une impasse financière qui nécessite la mise à disposition urgente de nouveaux moyens. Le rapport externe sur l'accréditation de la formation postgraduée en médecine générale entraînera une pression sur la politique, notamment dans la mesure où on y déplore l'absence de possibilité pour TOUS les futurs médecins de premier recours, de faire un stage d'assistantat au cabinet médical. Pourtant, quelques cantons ont signalé leur disponibilité à participer au projet dans le futur (Vaud, Berne ...).

Gestion du cabinet médical

Le module de formation postgraduée «Gestion du cabinet médical» planifié et supporté en commun par le CMPR, l'ASMAC et la FMH, a pu débuter avec une phase pilote en automne 2004, après environ 18 mois de période de préparation. Dès mai 2004, le secrétaire du CMPR, Ueli Grüniger, travaille à 20% comme directeur de ce projet; Christoph Francke et Werner Ringli (CMPR), Max Giger (FMH) et Susi Stöhr (ASMAC) siègent à l'Advisory Board. Un recrutement personnel parmi les médecins ayant fait un stage d'assistantat au cabinet médical et un appel dans PrimaryCare ont permis le départ de la phase pilote avec 21 participants. Les évaluations intermédiaires ont donné des résultats très encourageants; la phase pilote ne sera terminée que dans le courant de 2005.

Recherche

Durant l'année passée sous revue, l'activité principale du groupe de travail consista en travaux préparatoires d'un projet d'encouragement à la recherche en médecine de premier recours, en collaboration avec l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM). On y a défini trois profils de chercheurs censés assurer à l'avenir l'ancrage et la promotion de la recherche dans les cabinets de médecine de premier recours.

- Profil 1: les médecins de premier recours désireux de faire de la recherche à leur cabinet, avec une idée de recherche digne d'être soutenue.
- Profil 2: praticiens formés en tant que responsables de projet.
- Profil 3: chercheurs professionnels en lien avec le milieu académique.

Tandis que le groupe de travail Recherche du CMPR assume l'«instruction» des praticiens désireux de faire de la recherche à leur cabinet, l'ASSM mettra à disposition, pendant 5 ans, des bourses de formation de responsables de projet (profil 2), afin d'initier de la sorte un réseau de chercheurs dans les cabinets de médecins de premier recours.

La fusion des groupes de travail Recherche de la SSMG et du CMPR, convenue

pour fin 2004, sera d'une grande aide pour assurer la main-d'œuvre nécessaire à la mise en route et au développement de ce projet exigeant.

Prévention

Le conseil de fondation a donné au groupe de travail Prévention le mandat d'établir jusqu'à fin 2004 un document stratégique pour développer son activité ultérieure. Il s'agit en effet de pouvoir à l'avenir répondre selon un organigramme crédible au grand nombre de demandes de participation à des projets de prévention adressées au CMPR. Il a été prévu que ce document stratégique soit soumis au conseil de fondation au début 2005. Sur mandat du conseil de fondation, l'adéquation de l'organigramme élaboré peut être mise à l'épreuve en examinant deux projets concrets: en décembre, on a soumis au CMPR un projet sur l'encouragement à l'activité physique dans les cabinets médicaux (Brian Martin, BASPO) et un projet sur la promotion de la santé chez les personnes âgées (Prof. A. Stuck, Université de Berne, Pro Senectute). Parallèlement à cette tâche, les délégués du groupe de travail ont participé à un projet préliminaire de Onco-Suisse sur la détection précoce du cancer et au projet de l'OFSP/OFAS sur le thème de l'ostéoporose.

Congrès de Lucerne

La sixième édition de notre cours de formation continue de Lucerne, très prisé et de haute qualité a été consacrée cette année au thème «été». Notre mariage judicieux entre savoir spécialisé d'intérêt particulier et de contributions du terroir directement issues du cabinet, correspond exactement à ce que les médecins de premier recours de Suisse alémanique attendent de leur formation continue, rendant ainsi compte de la belle participation renouvelée de 590 collègues. Avec son grand succès, le cours de formation continue constitue aussi un important point d'ancrage scientifique du CMPR et nous devons donc nous efforcer de poursuivre l'histoire de ce succès, au cours de ces prochaines années également.

Congrès de Lausanne

Pour sa troisième édition, le cours de formation continue en langue française de Lausanne a aussi montré, avec plus de 200 participants, que le label «CMPR» prend de l'importance en Romandie aussi. Dans sa nouvelle composition, le comité d'organisation a réussi à donner à ce congrès une forme parfaitement conforme à l'identité de la Suisse romande. A part cela, la modification de la date a permis d'éviter les nombreuses collisions avec d'autres manifestations, ce que nous avons déploré l'année précédente.

PrimaryCare

Après le déficit de l'année précédente, PrimaryCare a de nouveau affiché un résultat positif cette année. La notoriété et la faveur en pleine croissance de ce porte-parole officiel des médecins de premier recours – grâce notamment à une équipe de rédaction innovante sous la houlette du nouveau rédacteur en chef Bruno Kissling – y a contribué. Nous constatons avec plaisir que les articles de politique professionnelle et de formation continue spécifiques à la médecine de premier recours sont en bon équilibre. Suite à l'élection de notre ancien président de la direction, Jacques de Haller, à la présidence de la FMH, c'est Ruedi Bienz, représentant des EMH dans cet organe, qui a été choisi pour lui succéder. PrimaryCare remercie chaleureusement son premier président pour son grand travail d'édification et lui souhaite plein succès et beaucoup de satisfaction dans sa nouvelle fonction.

Certificat d'aptitude technique du laboratoire du praticien

Jusqu'à fin 2004, 8000 certificats ont été délivrés en tout. Le programme du cours peut être obtenu sur CD et a aussi été introduit sur la page d'accueil du Collège (www.kollegium.ch). En 2004, 7 cours de formation pour futurs exploitants de laboratoire du praticien ont eu lieu. L'élaboration, l'organisation et l'exécution des cours doivent beaucoup à la commission du CMPR «Laboratoire du praticien» et en particulier son président Markus Hug et H.-P. Köchli, représentant de la Société

suisse de chimie clinique, ont grandement contribué à ce succès. Au cours de l'année, le groupe a pu être réhaussé: sous l'impulsion du président de la FMH de l'époque, H.H. Brunner, un représentant de chaque société de discipline médicale dont les membres sont autorisés à exploiter un laboratoire de praticien a obtenu un siège dans «notre» commission, à côté des représentants des médecins de premier recours et des sociétés de laboratoire.

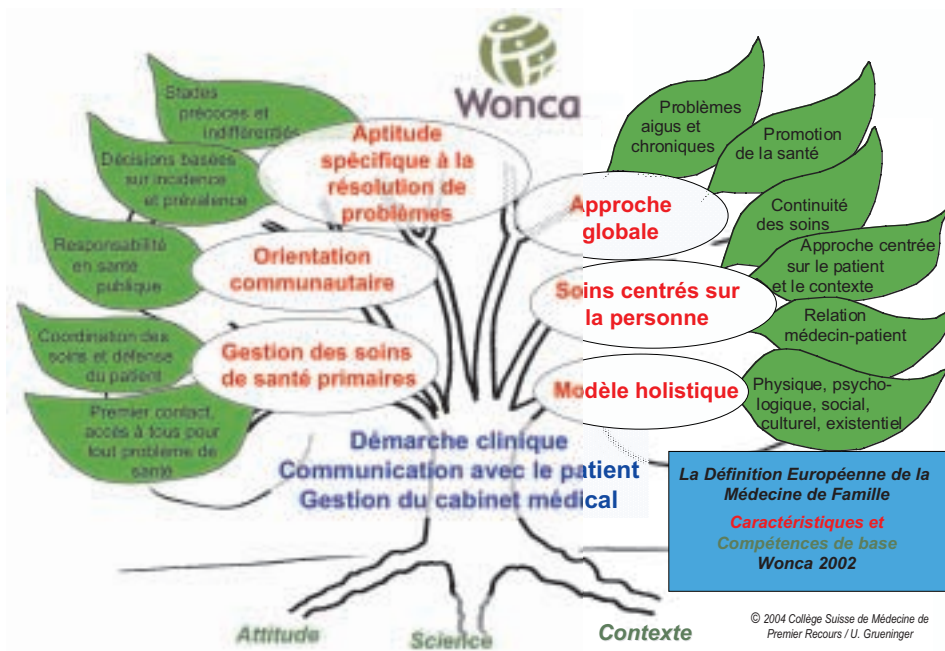
Certificat d'aptitude technique pour les examens radiologiques à fortes doses

Pour l'obtention de ce certificat, les futurs praticiens doivent effectuer eux-mêmes 50 clichés dans le domaine des fortes doses (poser l'indication, réglages, interprétation des images obtenues). Dans l'organisation du cours, nous avons prévu que les candidats effectuent la plus grande partie de ces clichés pendant leur formation postgraduée dans les hôpitaux et nous avons formé un réseau de praticiens agissant en qualité de tuteurs pour la réalisation des clichés manquants dans des cabinets de médecins de premier recours. Malheureusement, il semble que seuls peu de futurs médecins de premier recours saisissent l'occasion d'acquérir le certificat dans le cadre de leur formation postgraduée en hôpital et par ailleurs dans beaucoup d'hôpitaux, il est aussi apparemment difficile de pouvoir pratiquer les clichés nécessaires. De sorte que nous sommes confrontés à un grand nombre d'assistants désireux d'obtenir ce certificat au cabinet médical, ce qui n'est guère possible du point de vue logistique. Nous avons dès lors pris contact avec la FMH pour chercher une nouvelle solution avec un concept retravaillé.

Là aussi, un CD avec les contenus d'apprentissage est près de voir le jour.

Comptes annuels

A part les contributions des sociétés de discipline, les deux cours de formation continue constituent aussi cette année nos principaux piliers financiers. L'admi-



nistration des deux certificats d'aptitude technique continue toujours encore à être cofinancés par les réserves de la phase de transition, ce qui permet d'exécuter notamment les cours de laboratoire à des prix favorables.

Etant donné que les tâches du CMPR croissent plus rapidement que nos forces

de travail, nous devons absolument veiller à ce que toutes les tâches supplémentaires puissent être accomplies en couvrant leurs coûts.

Les dépenses se chiffrent à 1 422 507.07 CHF et les recettes à 1 471 617.07 CHF, de sorte qu'après le petit déficit de l'année précédente, l'année 2004 se solde par un

bénéfice de 49 109 CHF. Comme chaque année, les comptes annuels détaillés sont annexés au présent rapport annuel pour une partie des destinataires, ou peuvent être demandés au secrétariat du CMPR.

Remerciements

En dix ans d'existence, la barque branlante du CMPR s'est transformée en un fier vaisseau, et d'une idée visionnaire est né le pavillon très remarqué de la médecine suisse de premier recours.

L'«arbre Wonca» que notre secrétaire général Ueli Grüniger a développé à partir de la définition Wonca du médecin de premier recours prend justement ici un caractère éminemment symbolique.

Un cordial merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à ce succès!

Dr. med. Marc Müller
 Ärztgemeinschaft Joderlicka
 CH-3818 Grindelwald
 marc.mueller@hin.ch